

CONFÉRENCE SUISSE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Principes

Nous nous engageons au niveau national en faveur des objectifs suivants dans le cadre de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière:

- La garantie du libre choix d'une profession est inscrite dans la Constitution fédérale. L'orientation aide toute personne qui s'adresse à elle à considérer les différents aspects du choix et à prendre des décisions en toute connaissance de cause.
- Le système éducatif suisse est riche et complexe. Quel que soit son âge, chaque habitant du pays doit pouvoir accéder à une information exhaustive sur les différentes filières de formation.
- Les parcours de formation sont de moins en moins linéaires et les individus sont amenés à vivre plusieurs transitions professionnelles. L'orientation est présente à tous ces moments charnières et aide les personnes à vivre ces changements de la manière la plus fluide possible.
- L'orientation est au carrefour des besoins des individus, des filières de formation et du monde du travail. Elle assume un rôle de pivot et d'interface entre ces différents acteurs.

QUI SOMMES-NOUS? – MISSION

1. Nous réunissons les offices cantonaux de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière en notre qualité de conférence suisse spécialisée de la CDIP pour les questions relatives à l'orientation.
2. En collaboration avec les cantons et le Centre suisse de services Formation professionnelle | Orientation professionnelle, universitaire et de carrière, nous proposons des services importants à l'intention de tout public concerné par les questions d'orientation et de formation.
3. Nos échanges nous permettent de développer un concept global de l'orientation en Suisse qui assure la cohérence de nos prestations.
4. Nous identifions les développements de la société et du monde du travail et anticipons l'émergence de nouveaux besoins, de même que l'évolution des besoins actuels.
5. Nous sommes des interlocuteurs fiables aussi bien pour l'ensemble des partenaires du système éducatif, social et économique que pour les différentes conférences spécialisées de la CDIP.

QUE VOULONS-NOUS? – VISION

La société suisse et les personnes qui la composent sont sensibilisées à la planification de carrière et à l'apprentissage tout au long de la vie. Elles évoluent de manière autonome dans les systèmes actuels du paysage de la formation et du monde du travail, tout en exploitant de façon responsable les possibilités qui leur sont offertes.

En coordonnant les centres cantonaux d'information et de conseil et en travaillant en partenariat avec l'administration publique et le monde économique, la CDOPU contribue à ce que les personnes disposent à titre individuel des informations et de l'assistance nécessaires pour leur planification de carrière.

QUE FAISONS-NOUS? – OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- L'orientation doit garantir une transparence des offres sur tout le territoire suisse.
- Grâce à l'élaboration des standards minimaux dans les domaines de l'information, du conseil et de l'accompagnement, le public peut connaître l'offre existante.

- Le système éducatif est confronté à de nombreux défis tels que l'intégration des migrants, la valorisation des talents et le développement de la formation continue.
- L'orientation contribue à optimiser le système de formation, notamment grâce à l'analyse des situations rencontrées sur le terrain. Elle se prononce dans le cadre des débats et des consultations ouvertes à propos d'innovations à réaliser.

- L'adéquation entre les exigences scolaires et les attentes du monde du travail constitue un point problématique du système de formation.
- L'orientation favorise la transition entre l'école et le monde du travail en clarifiant et en expliquant aux partenaires les besoins des jeunes et ceux des entreprises.

- Les services publics s'adaptent aux nouveaux modes de communication utilisés, notamment, par les nouvelles générations.
- L'orientation veille à la modernisation de ses moyens d'information en développant des outils informatiques correspondant aux standards actuels.

- La loi sur la formation professionnelle prévoit diverses voies menant à l'obtention d'un diplôme professionnel au degré secondaire II, dont la validation des acquis. De nombreux adultes bénéficient ainsi de nouvelles possibilités leur permettant d'obtenir un certificat fédéral de capacité.
- L'orientation joue le rôle de portail d'information et de conseil pour toutes les personnes qui souhaitent emprunter l'une de ces voies.

L'assemblée plénière de la CDOPU du 25 novembre 2014